

**BULLETIN DE L'AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS**

12 novembre 2004, Vol. 1, n° 41

Section Institutions financières



**AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS**



**AGENCE NATIONALE D'ENCADREMENT DU SECTEUR FINANCIER**  
**(CI-APRÈS APPELÉE AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS)**

**SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE**

**DÉLIVRANCE DE PERMIS**

**B2B Trust**

L'Autorité des marchés financiers donne avis, qu'en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (L.R.Q., c. S-29.01), il a délivré un permis à « B2B Trust » lui permettant d'exercer ses activités au Québec à compter du 8 juin 2004. De plus, ce permis est renouvelé pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005, conformément à l'article 240 de cette loi.

Cette société est issue de la fusion, en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêts (Canada)*, le 8 juin 2004, de « B2B Trust » avec « Société d'acquisition BLC inc. / LBC AcquisitionCo Inc. », la première détenant, au moment de la fusion, un permis pour opérer au Québec.

Le siège social de la société issue de la fusion est situé au : 130, Adelaide Street West, Toronto (Ontario), M5H 3P5. Son représentant principal au Québec est Madame Lorraine Pilon dont l'adresse est la suivante : 1981, Avenue McGill College, 20<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3K3. Le principal établissement d'affaires au Québec sera également situé au 1981, Avenue McGill College, 20<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3K3.

Le surintendant de l'encadrement  
de la solvabilité,



Jean-Pierre April

Fait à Québec, le 20 septembre 2004.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE STANDARD LIFE DU CANADA /  
THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA**

---

**(LOI SUR LES ASSURANCES)**

**Avis de modification de permis**

Avis est donné, par les présentes, que le permis d'assureur de « Compagnie d'assurance Standard life du Canada » a été modifié pour y ajouter la catégorie « Contre la maladie et les accidents » et autorise désormais ladite compagnie à pratiquer au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- Sur la vie
- Contre la maladie et les accidents

Son représentant principal au Québec est Monsieur Claude Garcia.

Le siège de la compagnie est situé au 1245, rue Sherbrooke Ouest, bureau 206, Montréal Québec, Canada, H3G 1G3.

Le surintendant de l'encadrement  
de la solvabilité,



Jean-Pierre April

Fait à Québec, le 4 octobre 2004.

FIDELITY INVESTMENTS, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE /  
FIDELITY INVESTMENTS LIFE INSURANCE COMPANY

---

(LOI SUR LES ASSURANCES)

Avis de délivrance de permis

Avis est donné, par les présentes, que « Fidelity Investments Life Insurance Company » a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec, sous le nom de « Fidelity Investments, compagnie d'assurance-vie » dans la catégorie sur la vie.

Son représentant principal au Québec est Monsieur Roderick D. Elliott de la firme Borden Ladner Gervais LLP dont l'adresse est : 1000, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 900, Montréal (Québec), H3B 5H4.

Le siège de la compagnie est situé au : 82, Devonshire Street, H4C, Boston, Massachusetts (USA) 02109-3104.

Le surintendant de l'encadrement  
de la solvabilité,



Jean-Pierre April

Fait à Québec, le 6 octobre 2004.